

## ➤ RIPOSTE dans les quartiers populaires

**À Mulhouse** - Tous les soirs de la 3<sup>e</sup> semaine de juin, dans le quartier Bourtwiller, des jeunes ont incendié poubelles ou carcasses de voitures pour attirer les flics dans la rue et s'affronter à eux ; le 20 juin 4 cocktails Molotov sont tirés dans la cour du poste de police, le lendemain les voitures de la BAC sont caillassées et encore visées par des cocktails. Selon le chef de la sécurité du département (qui menace les lanceurs des assises) ce sont bien « des confrontations avec des policiers qui sont clairement visés ». Et personne ne se demande pourquoi ?

**À Digue-les-bains** - Le 21 juin c'est la fête de la musique dans le centre-ville. Vers 1h30 du matin les flics font arrêter la musique. Furieux, des jeunes protestent en jetant insultes et canettes ; les flics interpellent 3 des lanceurs et se retranchent dans le comico. 200 personnes se rassemblent alors devant. Les flics en tenue anti-émeutes lancent des lacrymos. Les jeunes ne décolèrent pas : incendies de poubelles, d'abribus et affrontements avec les flics dureront toute la nuit.

**À Sceaux** - Le 25 juin 5 flics font leurs courses au simply market. Ils sont en civil et hors service, mais 3 hommes les reconnaissent. S'ensuit une bagarre : 6 flics blessés et les 3 hommes mis en GAV.

### Face aux crimes policiers

12 personnes sont mortes depuis le début de l'année 2012, point commun : dans chacune de ces histoires, la police est impliquée, directement ou indirectement. Si souvent ces drames tombent dans l'oubli, certaines familles, des proches, s'organisent, parfois autour d'un comité de soutien. De nombreux rassemblements, concerts, manifestations... ont parsemé ce mois de juin.

Plusieurs manifestations (dont un tournoi de foot le week-end du 16 juin) ont regroupé des dizaines de personnes les samedis soir à Noisy-le-Sec en mémoire d'Amine Bentounsi tué le 21 avril 2012 par un policier de plusieurs balles dans le dos.

Le samedi 9 juin, un grand rassemblement était

organisé au cœur de la Plaine du Lys à Dammarie-les-Lys en hommage à Youssef Mahdi 24 ans, mort noyé dans la seine alors qu'il voulait échapper à un contrôle de police. Ce fut un moment d'émotion et de débats improvisés en toute liberté.

Le même jour plusieurs dizaines de personnes se rassemblaient à Argenteuil pour la 3<sup>e</sup> commémoration de la mort de Ali Ziri, ce retraité mort entre les mains de la police.

Toujours le 9 juin devant le nouveau commissariat à Clermont-Ferrand des dizaines de personnes réclamaient vérité et justice pour Wissam El Yamni, ce jeune homme de 30 ans, battu par la police le 1er janvier 2012, qui succombera à ses blessures 10 jours plus tard. Suite à cette mobilisation, la seconde autopsie réclamée par la famille a enfin été ordonnée. Le dimanche 17 juin, un moment de recueillement était organisé pour l'enterrement du jeune homme.

Le samedi 16 juin, plusieurs centaines de personnes manifestaient à Paris dans le XX<sup>e</sup> arrondissement en mémoire de Lamine Dieng. 5 ans après sa mort dans un fourgon de police la mobilisation se poursuit face à une justice immobile.

Le samedi 23 juin, plus de 200 personnes ont assisté à la manifestation foot-box au stade Gabriel Péri à Nanterre (92), organisée par l'association Ben-forever pour honorer la mémoire de Ben Maâmar, 20 ans, mort sur sa moto, poursuivi par la police il y a un an. À leur initiative plusieurs familles se sont regroupées dans un collectif « Vies Volées » pour lutter contre ces crimes policiers, infos et mobilisations à suivre <http://atouteslesvictimes.samizdat.net>



### Une campagne de communication pour Wissam

« Si vous êtes disponibles rien qu'une demi-heure pendant l'été pour distribuer ou afficher dans votre village ou ville un tract ou une affiche, et que vous souhaitez aider, merci de nous contacter afin que l'on vous fournisse tracts ou prospectus. » [cjppourwissam@gmail.com](mailto:cjppourwissam@gmail.com) - [www.cjppourwissam.over-blog.com](http://www.cjppourwissam.over-blog.com)

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°110 • juillet 2012

Recevoir ce bulletin par Internet : [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com). Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## Le vrai critère de régularisation

Le tri des sans-papiers au « cas par cas » est devenu le credo commun à gauche comme à droite. L'exigence « des papiers pour tous ! » n'est plus qu'un cri dans le désert, un slogan creux dont le sens profond n'est plus pris au sérieux que par quelques collectifs ou individus. Pourtant il y 15 ans à peine, au milieu des années 90, cette revendication « des papiers pour tous » était au cœur des débats, des négociations, des discussions avec les organisations du soutien et entre les sans-papiers eux-mêmes.

Il faut ouvrir les yeux, même si ça fait mal. Une guerre idéologique a été gagnée par les défenseurs de l'État et des banques : c'est « l'étranger » qui nous empêcherait d'être heureux. « 500 000 Juifs, c'est 500 000 chômeurs », disait Hitler. On n'en est pas aux chambres à gaz, mais la même logique est en marche. Déjà en 1981, à Vitry-sur-Seine, la mairie communiste chassait au bulldozer des immigrés africains de leur foyer. « Produisons français » lançait, sur un fond bleu-blanc-rouge le PCF. Le Front National, à l'époque très minoritaire, s'en réjouissait, rajoutant juste « bien sûr, mais... avec des travailleurs français. ». Le 23 août 1996, au petit matin, les CRS défonçaient, à coup de hache, la porte latérale de l'église Saint-Bernard occupée par les sans-papiers en lutte, rassemblés autour de la revendication « des

papiers pour tous ». Encore, en juin 2009, le SO de la CGT a chassé à coup de lacrymo de la Bourse du travail de Paris des sans-papiers qui y cherchaient refuge. Et le 26 juin dernier, 150 à 200 gendarmes détruisaient à la pelleuse un camp de Roms à Aix en Provence, chassant au petit matin, femmes, malades, enfants...

Manuel Vals promet quelques retouches cosmétiques et s'en tient à la politique de l'époque Sarkozy : aux 30 000 régularisations par an sur la base de « critères ».

Quant à Mélenchon, il veut régulariser les « travailleurs qui ont un contrat » : les autres peuvent être mis dehors ! Dans une lettre ouverte à Hollande 26 organisations (MRAP, GISTI, Solidaires, PCF, Parti de gauche, NPA...) ne font pas beaucoup mieux, ils lancent une supplique au Prince : soyez plus humain ! Mais « des papiers pour tous »... silence radio.

Madjiguène Cissé, une des porte-paroles de Saint Bernard écrivait en 1999 : « En refusant le principe du tri, en clamant haut et fort que chacun d'entre nous avait ses raisons d'être là, nous rappelons aux pays riches les conséquences désastreuses de la colonisation, du néo-colonialisme... Les pays riches, en voulant restreindre nos possibilités d'installation et en limitant nos droits, d'une part,

> suite en page 2

nient leur responsabilité économique et politique et, d'autre part, perpétuent sur leur propre territoire l'exploitation des richesses de notre pays».

Rien à rajouter. Assez de baratin. La revendication et la lutte pour des « papiers pour tous » est le critère, le vrai, celui qui devrait être le nôtre, face aux leurs.

## > La prison tue

Le 8 juin, l'association Ban public annonçait la mort dans des circonstances indéterminées d'un homme de 34 ans à la maison d'arrêt de Chambéry. La 39e de la macabre série des suicides et morts suspectes en prison connues en 2012.

### Pour Kaoutar et Philippe

Mais la taule c'est aussi la lutte au quotidien, la résistance à l'acharnement carnassier de l'Administration Pénitentiaire.

Kaoutar Chtourou, pour avoir combattu l'arbitraire sans relâche, a été baladée, mal traitée, des années durant, de prison en prison. Puis, en mai elle obtenait le bracelet électronique pour un an, avant la conditionnelle. Sortie le 18, embauchée le 21, les gendarmes la réincarcèrent le 22, le Juge d'application des peines ayant fait appel... Le journal l'Envolée exige pour elle une cellule individuelle et que la date d'appel soit fixée au plus vite, question de survie.

Philippe EL Shennawy, un autre révolté à bout, a cessé de s'alimenter depuis le 25 mai à la maison centrale de Poissy. En mai, après 37 ans de taule pour braquage avec prise d'otage, 2 évasions et 2 cavales, la cour d'appel de Versailles ne lui accorde que 5 ans de remise de peine pour « confusion » de condamnations, projetant sa sortie à 2032, au lieu de 2017 dans le meilleur des cas. Ses espoirs minés, il ne mange plus, sans revendication, en attendant la fin ? La dernière piste reste la grâce présidentielle...

L'Envolée radio sur FPP ([www.rfpp.net](http://www.rfpp.net)) 106.3 FM les vendredi 19h / 20h30 [envoleejournal@yahoo.fr](mailto:envoleejournal@yahoo.fr)

## > CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

### Une interpellation, une perquisition, un contrôle : trois morts

Lundi 11 juin à Saint-Brieuc (22), des policiers se rendent chez un homme de 49 ans pour l'interroger sur une affaire de braquage. D'après les flics, l'interpellation se serait « bien passée » jusqu'au moment où l'homme serait monté chercher ses médicaments, accompagné par l'un d'eux. 5 minutes plus tard, l'homme est mort abattu par le flic. Le récit des faits par le procureur est digne d'un film de John Woo : « Dès l'arrivée dans la chambre, l'homme a fermé à clé. Il a sorti une ordonnance et dans le même temps a pris une arme. Il a menacé le policier et lui a demandé de s'automenotter. Voyant l'arme du policier à sa ceinture, il l'a prise avec l'étui. Le policier a tenté de le raisonner. L'homme a tiré deux coups avec son arme (...) C'est alors que le policier, qui était maintenu au sol, a réussi à se dégager et à reprendre son arme qui était sous le bras du tireur. Il a fait feu une fois et a touché l'homme à la poitrine ». Alors on n'y croit ? On n'y croit pas ?

Mardi 12 juin, à Bondy (93), des gendarmes perquisitionnent le domicile familial d'un habitant du quartier Blanqui. Pendant l'intervention, sa mère meurt. Un habitant témoigne : « Rupture d'anévrisme ou malaise cardiaque d'après les pompiers... mais il paraît qu'elle a été bousculée... Elle n'est pas morte comme ça... son fils, tabassé et sous le choc, a été embarqué en sang. » Le doute s'empare des esprits et pour le dissiper les flics utilisent la manière forte : 40 voitures de police, des CRS venus en renfort quadrillent le quartier jusque dans l'après-midi ; des dizaines de bombes lacrymogènes et des obus de flash-balls sont tirés pour disperser les quelques gamins qui se sont révoltés.

Mardi 27 juin, à Millau (12), deux policiers de la BAC cherchent à contrôler un automobiliste, Nabil, 26 ans, qui prend la fuite. Les baqueux tirent, le jeune homme reçoit une balle qui lui sera fatale. D'abord présenté comme un accident de la route par des « sources policières » dans la presse, l'autopsie oblige à revoir la version officielle qui évoque la légitime défense, une version largement contestée par

la famille. L'auteur du coup de feu a été mis en examen. Le 3 juillet quelques 300 personnes participaient à une marche blanche.

### Verdict dans le procès « antiterroriste » à Paris

La justice s'est prononcée le 25 juin, au banc des accusés la supposée « mouvance-anarcho-autonome-francilienne » (lire le numéro précédent). Seul un accusé est relaxé, deux écopent de 1 an de prison dont 6 mois avec sursis, pour les autres : 2 ans de prison dont 1 an avec sursis, 30 mois dont 18 avec sursis et 3 ans dont 2 avec sursis. Des peines lourdes et surtout le maintien du caractère terroriste de l'affaire, de quoi asseoir la loi dite « antiterroriste » en rodage. Dans quelle lutte, quelle révolte l'État trouvera-t-il sa prochaine nébuleuse terrifiante ?

Plus d'infos [http://infokiosques.net/mauvaises\\_intentions](http://infokiosques.net/mauvaises_intentions)

### Villiers-le-Bel : dur pour les familles

Le procès a été reporté au 6 et 7 juin 2013 en raison de la mise en examen récente pour « faux témoignage » du prévenu (le policier qui conduisait) le tribunal estimant que les procédures pour homicides involontaires et pour faux témoignage doivent être traitées conjointement et non en parallèle.

Compte rendu sur <http://contrel'enfermement.noblogs.org/>

### Encore des violences policières à Clermont-Ferrand

Le 19 juin, un ado de 16 ans a été convoqué au comico de Gerzat pour « une histoire de cœur ». La mère, présente lors de l'audition, a refusé de signer le PV, ne lisant pas le français. « Il y a eu des pressions morales, qui se sont transformées en violences physiques », affirme un autre de ses fils. Celui qui était présent décrit des policiers « sortant leur gun », des bousculades, sa mère « jetée contre le mur », frappée au visage, recevant des coups de pied à terre et enfin « attrapée par les cheveux et jetée dehors ». « Elle a été tabassée », s'emporte le père. Cette dame âgée de 54 ans a été vue, dans l'après-midi, par un médecin qui lui a délivré un certificat faisant état d'une fracture au coccyx, d'une entorse du poignet, de traces de

strangulation et d'ecchymoses : incapacité temporaire de travail estimée à deux jours. Pour les flics c'est l'ado qui les aurait insultés et tapés alors que sa mère se serait volontairement jetée contre le portail fermé du commissariat ! Ils ont ouvert une enquête pour outrages, violences et rébellion.

### Une fillette blessée par la police

Des affrontements éclatent entre des jeunes et la police à Vèrière (Yveline) : cette dernière se fait caillasser et réagit en tirant des lacrymo en direction d'une aire de jeux où se trouvaient des familles. Une fillette est blessée. Le père est interpellé pour outrage est mise en danger d'un mineur...

## > SUR LE VIF - Face à face

Le 11 juin entre 18h et 19h au métro 4 chemins côté Pantin, « la police a commencé à faire des contrôles de papiers, comme à leur habitude. Un gars a été menotté et les flics ont commencé à le frapper. Du sang a giclé, des passants sont intervenus et se sont fait gazer et frapper également. Leur solidarité a toutefois permis que les flics arrêtent de taper sur le gars. Les gens se sont rassemblés, bloquant le carrefour. Des jeunes, des vieux, des femmes du quartier qui ont assisté au tabassage et en ont été très choqués. De très importants effectifs de police sont arrivés sur place. Après de longues minutes de face à face et des sommations, ils ont fait remonter les gens sur les trottoirs en les braquant avec leurs flashballs. » 3 autres personnes ont été arrêtées et également mises en GAV au commissariat de Pantin. 3 sont sorties le lendemain matin (dont l'homme qui avait été frappé) la 4e a été transférée au CRA de Bobigny, il n'est pas encore sorti d'affaire.



### Collectif anti-répression nancéien

AGIR Depuis la fin du mois de janvier il existe sur Nancy un collectif anti-répression indépendant de toute orga. Son but : assurer une défense juridique collective et apporter un soutien tant moral que matériel aux individus touchés par la répression. <http://www.antirepnancy.lautre.net/>